

La culture s'ouvre aux entreprises

LES PHRASES CLÉS

«Les entreprises, de près ou de loin, culturelles, représentent **35.000 emplois à Bruxelles et 45.000 emplois en Wallonie.**»

«Il faut mettre le **volet économique des entreprises culturelles en évidence.**»

«**Nous ne sommes rien d'autre que notre culture, donc que tout le monde s'y implique me paraît normal.**»

«Le **mécénat ne peut plus être la seule façon d'impliquer le privé dans la culture.**»

«Les **acteurs de la saison 2 des séries seront rémunérés de manière tout fait correcte.**»

INTERVIEW

DIDIER BÉCLARD

Ce mardi 20 septembre, La Première (RTBF radio) consacre toute la journée à la rentrée culturelle, avec Anne Sinclair, invitée du Forum de Midi Première dès 12h à l'occasion de l'exposition «21, rue la Boétie» à la Boverie à Liège, qui évoque le parcours exceptionnel de son grand-père, Paul Rosenberg, l'un des plus grands marchands d'art de la première moitié du XX^e siècle. Dès 19h10, une émission spéciale, en direct et en public au Cercle Chapel à Waterloo, se penchera sur le thème «Quelle culture pour demain?». Participeront notamment à cette émission Alda Greoli, ministre de la Culture de la Communauté française, et Corinne Boulanger, directrice de La Première, qui ont choisi le nouveau Musée Mima à Bruxelles pour porter un regard croisé sur l'avenir de la culture.

Pensez-vous que la radio et la télévision de service public ont un rôle prédominant à jouer dans la promotion de la culture?

Corinne Boulanger: Il est évident que nous avons un rôle fort à jouer en matière de promotion de la culture mais nous n'avons pas qu'un rôle de promoteur, nous sommes également opérateur culturel et donc c'est un rôle bien plus fort, nous sommes acteur de la culture au même titre que les autres.

Alda Greoli: Cela permet de mettre l'accent sur un enjeu qui me paraît essentiel. La différenciation entre opérateur et régulateur. Le pouvoir public n'est pas là pour faire une culture politique, mais une politique de la culture. Ce sont les acteurs de la culture qui font la culture. Dans ce cadre, la RTBF joue un rôle important. Par ailleurs, je rappelle que ce n'est pas à moi de définir le contenu de la culture. C'est aux acteurs de terrain de la penser, de la diffuser. C'est la raison pour laquelle, dorénavant, il y aura des réunions bisannuelles pour discuter ensemble des enjeux de la culture. C'est un bel exemple d'une responsabilité prise par un pouvoir

organisateur qui fait écho à un besoin de société et qui n'est pas défini par un ministre.

CB: Il y a un travail de promotion que nous avons à faire mais il y a aussi tout un travail qui consiste à la mettre au cœur des préoccupations, y compris des acteurs économiques, par exemple. Sortir la culture de l'ornière strictement esthétique, artistique, culturelle où souvent on la cantonne. C'est quelque chose à laquelle La Première et la RTBF au sens plus large peuvent contribuer. La culture ce n'est pas seulement des jolies choses, c'est aussi un vecteur économique, un vecteur social, un vecteur de projet de société. Nous devons aussi être un agitateur de la réflexion autour de la culture, interpellé, intéresser des acteurs qui ne sont pas a priori directement liés aux sphères culturelles, leur montrer qu'il y a un intérêt pour eux et pour la culture d'y mettre les mains. C'est pourquoi nous avons tenu à organiser cette rencontre au Cercle Chapel, qui a comme corpus de rassembler des entrepreneurs au sens strict et le monde culturel.

AG: Il me paraît important de rappeler que les entreprises, de près ou de loin, culturelles, représentent 35.000 emplois à Bruxelles et 45.000 emplois en Wallonie, ce n'est pas rien. Les entreprises qui touchent à la culture sont le troisième employeur européen. Il faut mettre le volet économique en évidence. En outre, on voit que les entreprises qui se sont réconciliées avec la culture, c'est-à-dire qui ont ajouté une dimension culturelle, ont un état de bien-être des employés beaucoup plus important. Travailler dans un lieu où l'esthétique a un sens, cela change l'état d'esprit. Le droit du rapport à la culture me paraît fondamental et cela ne passe pas que par les pouvoirs publics. Je dirais même plus que les pouvoirs publics ne sont qu'un acteur parmi d'autres.

Demain, vous serez à la Chapelle musicale Reine Elisabeth. Bernard de Launoit a monté cette entreprise avec un financement marginal des pouvoirs publics. Vous pensez, comme votre prédécesseur, Joëlle Milquet, que le privé doit plus s'impliquer parce qu'on n'aura pas de moyens publics supplémentaires?

AG: Pour moi ce n'est pas une question de ne pas avoir les moyens, nous ne sommes rien d'autre que notre culture, donc que tout le monde s'y implique me paraît normal. Ce n'est pas une question supplétive, c'est une question de savoir vivre ensemble que tout le monde se sente concerné par

son rapport à la culture. Un des enjeux aujourd'hui est de se dire que la classe moyenne, qui est passée à une consommation de culture plus qu'à une relation à la culture, retrouve cette relation à la culture. Pour cela il faut que les entrepreneurs aussi s'en mêlent, il faut que tout le monde s'en mêle. Il n'y a pas de tabou, ce n'est pas réservé. Le problème quand on oppose le monde économique au monde public dans les investissements culturels, c'est qu'on accredit la thèse d'une culture politique et non pas d'une politique culturelle. Il n'y a pas d'ennemi en culture, le seul ennemi est celui qui reprendrait le droit à la culture à ses citoyens. Il suffit de voir comment cela se passe dès qu'apparaissent des tendances

dictatoriales. On commence toujours par couper dans la culture.

CB: Le modèle économique de la Chapelle musicale est une des façons d'envisager une forme de financement de la culture autre que le financement par les sphères publiques. C'est une des manières d'impliquer le privé dans le financement de la culture. Il y a quantité d'autres façons qui doivent être imaginées. Le mécénat ne peut plus être la seule façon d'impliquer le privé dans la culture. Le crowdfunding, le Tax shelter montrent qu'il y a utilité et possibilité en étant créatif au niveau fiscal ou administratif d'élargir le champ d'implication du privé dans la culture.

Vous évoquez le mécénat, mais en Belgique, il n'y a pas de définition officielle du mécénat.

AG: C'est une des choses qui manquent. Le gouvernement fédéral a pris une excellente décision concernant le Tax shelter, quand c'est bien je le dis. On voit à quel point c'est efficace dans le cinéma, dans les séries. Pour les arts de la scène, on doit juste clarifier avec le Fédéral, Sven Gatz (le ministre de la Culture en Flandre, NDLR) et moi, les conséquences pour les ASBL qui ne sont pas soumises à l'impôt des sociétés, comme c'est le cas pour le cinéma. Il ne faut pas lâcher la proie pour l'ombre au niveau des subsides. Il manque quelque chose parce que derrière le mécénat, il y a aussi un projet d'entreprise. Derrière le Tax shelter il y a un projet d'investissement, derrière le mécénat il y a une image que l'entreprise veut développer.

CB: De la même façon que le monde de l'entreprise s'ouvre et s'intéresse à la fois pour des raisons pragmatiques et de sens, à la culture, de plus en plus les acteurs du secteur culturel se rendent compte qu'ils ont intérêt à être mieux équipés en tant qu'entrepreneurs culturels, pour mener leur projet à bien. Quand j'étais à l'IAD (Institut des arts de diffusion), nous étions aspirants petits entrepreneurs, or nous n'avions aucune formation au management de la culture. Je pense que le secteur culturel se rend compte qu'il a intérêt à s'équiper, donc à faire se rencontrer comme on va le faire au Cercle Chapel, les acteurs du monde économique. Un échange de bonnes pratiques de savoir faire qui est possible par ce biais.

AG: Les artistes eux-mêmes ont demandé d'être mieux formés dans le cadre de la formation initiale. Effectivement, les artistes sont relativement démunis dans l'organisation administrative. Il y a aussi des enjeux de représentation, se sentir reconnu, être en dialogue plutôt qu'être tout le temps dans un rapport de confrontation soit avec une administration, un politique ou une institution. Mais dans un rapport où il y a une fédération par métier, et où la fédération peut aussi porter la parole. Je crois fondamentalement dans la concertation sociale dans ce pays, or il n'y a pas de concertation possible dans le milieu artistique. C'est un problème: la formation des salaires, la qualité des contrats, l'évolution du contenu du statut de l'artiste, etc. nécessitent qu'à un moment, il y ait une organisation représentative des artistes et une organisation représentative de ceux ou de celles qui représentent les institutions.

CB: Ce sont des héros solitaires qui portent parfois des projets artistiques ambitieux et qui en même temps ont dû s'autoformer beaucoup sur le tas à la jungle administrative, à la gestion d'un budget, tout en essayant de garder leur liberté d'esprit pour la création.

Les acteurs qui ont joué dans les deux séries belges qui cartonnent, «La trêve» et «Ennemi public», ont été payés au lance-pierres. Or ces séries se sont bien vendues. N'y a-t-il pas quelque chose à faire?

AG: Pour le moment personne n'a gagné de l'argent. Tout le monde était d'accord de prendre le risque. À partir du moment où la RTBF s'est rendu compte qu'il y avait un produit et plus simplement un risque, on s'est mis autour de la table pour discuter de l'évolution des salaires. Nous n'avons pas augmenté les budgets de subventionnement mais la part de coproduction. Le Centre du cinéma a accepté qu'il y ait une coproduction plus importante pour la saison 2, de manière telle qu'il y a plus d'argent qui vient du privé, et les acteurs seront rémunérés de manière tout à fait correcte. Il a été négocié également d'augmenter systématiquement d'un jour les longueurs de tournage, parce qu'il n'y a pas que les acteurs, il y a aussi des techniciens. La qua-

lité de l'emploi est importante et d'ailleurs nous allons intégrer cette dimension dans les contrats programmes.

Le statut d'artiste relève du Fédéral, avez-vous des leviers pour agir dans ce domaine?

AG: Depuis la sixième réforme de l'Etat, le statut dépend également des Régions, qui font le contrôle et le suivi de ceux qui sont en statut de chômage. Je vais rencontrer deux ministres de l'Emploi sur la manière dont le chômage «accompagne» l'artiste et prend conscience qu'il y a des moments de production, qu'il y a des moments où ils sont visibles et des moments de création où ils sont invisibles. Dès lors, il faut en tenir compte, y compris dans le contrôle de la disponibilité. Je souhaiterais, même si c'est symbolique, que la carte de pointage soit identifiée comme celle d'un artiste pour bien montrer qu'il est dans un statut qui est particulier et qui est reconnu.

Où en sont les contrats-programmes dans les arts de la scène?

AG: Les contrats-programmes vont tous démarrer à la même date. Aujourd'hui, ils sont renouvelés institution par institution. Chacun vient renégocier à un moment différent son contrat, bref rien ne change

parce que dans les faits cela rend les choses relativement stables. Ils commenceront le 1^{er} janvier 2018, donc 2017 sera une année de négociation des contrats programmes, donc ce sera une année très chargée pour l'administration et pour une série de commissions d'avis qui doivent les examiner. Et je compte bien faire évoluer les commissions d'avis parce qu'il y a un enjeu fondamental de démocratie. On reproche souvent aux politiques de privilégier les uns ou les autres. Je suis une obsédée de la séparation opérateur-régulateur. On m'appelle la grande prêtresse de la charte associative, donc je suis aussi obsédée par l'objectivation des subsides, et objectiver doit passer par des critères sur lesquels on s'est mis d'accord avec l'opérateur.

Aujourd'hui, en matière culturelle, nous avons énormément de critères qui sont des critères quantitatifs plutôt que qualitatifs. Je me suis donné des objectifs, y compris d'efficacité, et l'efficacité c'est se demander en quoi on a fait grandir l'espace culturel quand on évalue.

Par ailleurs, il faut quand même être clair qu'un certain nombre de commissions d'avis sont composées depuis longtemps par les mêmes personnes, de manière telle que tout le monde se connaît et interagit, les uns avec les autres.

«Derrière le Tax shelter, il y a un projet d'investissement, derrière le mécénat il y a une image que l'entreprise veut développer.»

«La culture, ce n'est pas seulement des jolies choses, c'est aussi un vecteur économique, un vecteur social, un vecteur de projet de société.»